

AUTREMENT DIT...

Le billet du SNU Poitou-Charentes



2 017 n'aura pas échappé au rythme effréné que la Direction nous impose depuis maintenant quelques années, source d'une augmentation des facteurs de risques, de la violence et des incivilités, de la souffrance au travail, et d'une diminution des effectifs ...

Aujourd'hui l'avenir de Pôle Emploi est incertain :

- ❑ suppression de postes,
- ❑ baisse du budget du ministère du travail, transfert des cotisations salariales sur la CSG (donc quid de l'assurance chômage, qui finance aujourd'hui aux 2/3 Pôle Emploi ?)
- ❑ La GPEC, actant la quasi disparition des agents indemnisation imposée par notre Direction, a largement anticipé cette politique de régression sociale.

Contrairement à ce que dit Jean Bassères, Il ne s'agit pas « d'une légère baisse d'effectif », mais bien d'un véritable **dégraissage du service public de l'emploi.**

2018 ne s'annonce donc guère plus reposante.



Coté indemnisation on a cru rêver en lisant, dans les orientations stratégiques pour l'année 2018, que « L'objectif est de renforcer encore la qualité du service délivré aux demandeurs d'emploi en s'appuyant sur une relation privilégiée entre le demandeur d'emploi et le conseiller en charge de son indemnisation ».

Visiblement, **la manière de l'atteindre est beaucoup moins réjouissante** puisque c'est par la dématérialisation que cela se passe : « Les évolutions du système d'information attendues en 2018 devraient permettre aux conseillers de se concentrer davantage sur la relation avec le demandeur d'emploi grâce à la poursuite de la dématérialisation et l'automatisation du traitement de la demande d'allocation. » Vous avez compris !?

Coté placement, même fausse joie avec l'objectif de « Conforter notre rôle d'expert des transitions professionnelles en s'appuyant sur une approche par les compétences... ». Mais c'est « en exploitant les opportunités

offertes par le digital » et par « la mise à disposition des conseillers d'un moteur d'analyse et de suggestions » que nous devrions le faire. Et « "Mon Assistant Personnel", un nouvel environnement de travail mettant en évidence les informations et suggestions personnalisées utiles à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi », va bientôt nous apprendre comment travailler !

Dans ce contexte peu réjouissant, **les élus SNU veulent rester optimistes !**

A travers nos combats, nous souhaitons que se réalise **le souhait de nombreux agents : retrouver un sens à notre travail. Que la confiance ne soit pas un pari mais un état de fait en reconnaissant nos responsabilités et nos compétences.**

Que la Direction profite également de cette trêve des confiseurs pour revenir en 2018 à un véritable dialogue social. **C'est dans ce contexte difficile que le SNU continuera en 2018 et dans chaque instance à défendre les agents, nos emplois et notre mission de service public. Et c'est ensemble et dans la recherche d'unité que nous combattons pour satisfaire nos revendications.**

Vos élus SNU ne lâchent rien !

En attendant, en cette fin d'année, le SNU souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël et du nouvel An.



Vous désirez recevoir les publications du SNU Poitou-Charentes dès leur diffusion ? Cliquez sur le lien ci-contre !

